

« Le cœur et la marge »

Les acquisitions étrangères récentes dans deux bibliothèques universitaires : la Sorbonne et Aix-Marseille I

Il s'agit ici d'esquisser, à grands traits, le tableau des acquisitions étrangères dans les bibliothèques universitaires, à partir de deux exemples : celui de la bibliothèque interuniversitaire (BIU) de la Sorbonne et celui de la bibliothèque de l'université de Provence (Aix-Marseille I) et, plus précisément, pour ces deux établissements, au travers de leur centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (Cadist) en histoire. Celui de la Sorbonne porte sur le Moyen Âge et l'époque moderne ; celui d'Aix-en-Provence couvre deux champs : l'Orient méditerranéen à l'époque ottomane d'une part, et la colonisation française jusqu'en 1914 d'autre part¹. Les deux sites sont brièvement présentés dans l'encadré de la page suivante.

Maylis Dulois

Bibliothèque de l'université de Provence
Maylis.Dulois@up.univ-mrs.fr

Nelly Kuntzmann

Bibliothèque de l'université de Provence
nelly.kuntzmann@up.univ-mrs.fr

Marie-Françoise Liard

Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne
mfliard@biu.sorbonne.fr

* Nous remercions tous les collègues de la bibliothèque de la Sorbonne, de la MMSH et de la BU Lettres d'Aix qui nous ont aidées à rassembler des données et nous ont conseillées dans la rédaction finale.

Il convient de s'interroger tout d'abord sur la définition qui peut être faite d'un ouvrage « étranger » : ouvrage édité à l'étranger, mais aussi ouvrage donné à lire en langue étrangère.

On rencontrera divers cas de figure : traductions, ouvrages édités en France en langue étrangère et donc soumis au dépôt légal (collection « Astraea » éditée par l'université Paul Valéry à Montpellier), grandes collections de Belgique francophone qui comprennent une proportion de plus en plus élevée de titres en anglais. Des éditeurs étrangers (par exemple les éditions Peter Lang) publieront des ouvrages en français, souvent des thèses. On verra même des éditeurs étrangers publier un livre simultanément en plusieurs langues (un prochain livre de Jacques Le Goff, *L'Europe est-elle née au Moyen Âge ?*

va être publié en même temps en français, en anglais, en allemand, en italien et en espagnol). À l'examen, la notion d'acquisitions étrangères se révèle donc « extensive ». Cet article concerne les ouvrages en langue autre que le français qui sont proposés aux lecteurs.

La présence d'un Cadist au sein d'un service commun de la documentation (SCD) ou d'une bibliothèque oblige à porter une attention particulière aux acquisitions en langues étrangères. Rappelons que les Cadist ont été mis en place dans les années 1980, au moment où l'état des fonds des bibliothèques universitaires s'était révélé préoccupant en raison de la faiblesse des crédits qui y avaient été consacrés pendant des années. Le dispositif a eu pour but d'assurer la présence sur le territoire national d'au moins un exemplaire de certains ouvrages principalement publiés à l'étranger. La communication et la conservation en France d'un ouvrage édité sur le

1. Le Moyen Âge central relevant du Cadist de Poitiers, et le XIX^e siècle de celui de Caen.

Titulaire d'une maîtrise d'histoire, **Maylis Dulois**, après avoir exercé à la BMIU de Clermont-Ferrand et dans divers autres établissements, est conservateur en chef au SCD de l'université de Provence où elle est responsable du secteur Histoire (notamment du Cadist) et du plan de classement.

Chef du service images au département de l'Audiovisuel de la BnF, puis directrice de la médiathèque de la MMSH à Aix-en-Provence, **Nelly Kuntzmann** est actuellement chargée de la coordination de la politique documentaire au SCD de l'université de Provence. Titulaire d'un DEA d'histoire et conservateur de bibliothèque, elle a cosigné Censure et bibliothèques au XX^e siècle (Cercle de la librairie, 1989).

Archiviste-paléographe et conservateur de bibliothèque, **Marie-Françoise Liard** est responsable du Cadist d'histoire médiévale et moderne à la BIU de la Sorbonne. Elle a exercé à la BnF et dans plusieurs établissements tant de lecture publique qu'universitaires.

sol national entrent dans les missions de la Bibliothèque nationale de France (BnF) et dans celles des bibliothèques qui, en région, reçoivent le dépôt légal imprimeur. Mais la présence en France des ouvrages édités à l'étranger est moins encadrée.

Seul critère de sélection : choisir des ouvrages de niveau recherche, dans et même hors d'une discipline (par exemple les Cadist d'histoire sont tenus d'acquérir « *tout ce qui est utile à l'historien* », ce qui va bien au-delà des ouvrages d'histoire). Les Cadist ont par ailleurs l'obligation de rendre les collections accessibles par l'intermédiaire du prêt entre bibliothèques. Le choix des sites a été effectué en fonction de l'existence préalable de fonds riches dans les domaines définis comme prioritaires².

2. On trouve sur le site du ministère de l'Éducation nationale cette définition : « Créés depuis 1980, les centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique constituent un réseau documentaire organisé par disciplines, de bibliothèques spécialisées au service de la recherche. Gérés par de grandes bibliothèques universitaires ou par de grands établissements de recherche, les Cadist ont comme missions principales, l'achat et la conservation de documentation (notamment étrangère) et la fourniture rapide des documents. Ils se positionnent désormais dans les groupements d'achat de ressources électroniques et dans la veille documentaire. » <http://fermi2.sup.adc.education.fr/bib/>

Présentation générale des deux sites

La Sorbonne

La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne¹ est liée aux universités de Paris I, III, IV, V et VII par une convention qui lui donne mission de « *rassembler, traiter et mettre à disposition de la communauté universitaire et scientifique la documentation utile à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des lettres françaises et étrangères, de la philosophie et des sciences humaines et sociales. Bibliothèque d'intérêt national, elle veille à développer ses fonds et ses activités en fonction des principales orientations de l'enseignement et de la recherche* ». Elle offre à ses lecteurs plusieurs centaines de milliers de documents spécialisés en histoire : ouvrages, périodiques vivants ou morts, microformes. Pour les documents imprimés les plus récents, la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne doit en partie sa richesse à son statut de Cadist. Pour les documents les plus anciens, cette richesse est liée à l'histoire de l'établissement (la « Bibliothèque de l'université de Paris » a ouvert en 1770 avec 20 000 volumes, elle en comptait 300 000 en 1885 et 1 000 000 en 1936). La prochaine numérisation des catalogues non encore automatisés en permettra bientôt la consultation à distance.

Le contexte de la recherche en histoire et les fonds documentaires aixois

Dans la continuité des fonds anciens, dans les années 1960, d'importantes collections ont été rassemblées à la bibliothèque universitaire des lettres d'Aix pour les besoins de la recherche historique sur le monde méditerranéen. À la même époque, un laboratoire du CNRS (aujourd'hui Iremam – Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman) a commencé à concentrer la documentation sur le monde arabe et musul-

man. La proximité de ces ressources, auxquelles s'ajoutaient celles des Archives d'outre-mer, implantées à Aix en 1966, celles de la chambre de commerce de Marseille, qui possède un fonds riche en matière d'histoire de la colonisation, celles des bibliothèques municipales de Marseille et d'Aix, a conduit à la mise en place, en 1983, d'un Cadist en histoire à la bibliothèque universitaire d'Aix-Marseille².

Ce Cadist est à double orientation : l'Orient méditerranéen, d'une part, et la colonisation française, d'autre part. En 1992, la création d'un Pôle associé à Aix-Marseille, consacré aux « Échanges en Méditerranée », a encore renforcé le dispositif. Le SCD, le CAOM, la CCIMP, l'Iremam (pour le compte de la MMSH³ [Maison méditerranéenne des sciences de l'homme]), les bibliothèques municipales de Marseille et la bibliothèque Méjanès s'en sont retrouvés partenaires. Les fonds documentaires de plusieurs laboratoires locaux du CNRS, dont ceux de l'Iremam et ceux de Telemme (Temps, espaces, langages, Europe méridionale Méditerranée) sont rassemblés à la médiathèque de la MMSH. Celle-ci est riche de 92 000 ouvrages.

D'autres laboratoires possèdent d'importants fonds complémentaires des thématiques du Cadist, mais l'accès en est réservé aux chercheurs (Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique, Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie).

La section Lettres et Sciences humaines rassemble 223 000 titres et le catalogue est informatisé à 54,2 %. Il le sera prochainement à 100 % : une opération de rétroconversion des fichiers antérieurs à 1970 est en préparation. La médiathèque est informatisée à 99 %.

1. <http://www.sorbonne.fr/Websorbon/Arborescence/5-Etablissements/BIU.html>

2. <http://www.up.univ-mrs.fr/bup/>

3. <http://www.mmsh.univ-aix.fr/mediatheque/>

Pourquoi nous acquérons des livres en langues étrangères

On pense tout d'abord aux besoins des enseignements des langues et des littératures étrangères, à l'accès aux textes dans leur langue d'origine.

À la différence des enseignements

spécialisés dans les langues et civilisations d'une aire culturelle, pour l'histoire, il s'agit d'avoir accès à des sources en langues d'origine ou sous forme de traductions, si celles-ci font autorité, et d'accéder également aux études et aux recherches non traduites.

LES ACQUISITIONS ÉTRANGÈRES RÉCENTES DANS DEUX BU

Une question qui dépasse le cadre des bibliothèques

Le fait d'acquérir, à l'intention des publics des universités, un nombre plus ou moins grand d'ouvrages étrangers dans un nombre plus ou moins grand de langues étrangères est loin d'être une décision ne relevant que des bibliothèques. La démarche n'est en effet pas indépendante des pratiques pédagogiques ni des pratiques de recherche de l'université ; elle doit donc être resituée dans le contexte plus général des relations qu'entretiennent universités et bibliothèques ou SCD. Comme l'a souligné le rapport Lachenaud³ : « *Trop longtemps les universités se sont peu, voire pas, intéressées à la politique documentaire comprise comme la place de la documentation dans l'enseignement et la recherche et plus généralement dans leur politique de développement.* » Les activités des commissions scientifiques consultatives de la documentation, mises en place en 1985⁴, sont le cadre propice où peut s'élaborer une véritable politique en matière d'acquisitions en langues étrangères.

À la recherche d'indicateurs

Il est peu aisé de trouver des indicateurs qui témoignent de la demande réelle du public en ouvrages en langues étrangères. Une indication est donnée par les suggestions d'achat faites par les lecteurs auprès des bureaux de service public. À la BIU de la Sorbonne, de 2000 à 2002, 58 % du total des demandes portaient sur des ouvrages en langues étrangères.

Autre indicateur : les bibliographies que les enseignants établissent chaque année pour les questions

3. Jean-Philippe Lachenaud, *Bibliothèques universitaires : le temps des mutations*, rapport d'information sur la situation des bibliothèques universitaires françaises, Sénat, 1998, « Les rapports du Sénat », n° 59, <http://www.senat.fr/rapr98-059/r98-05918.html>

4. Arrêté du 4 juillet fixant les modalités de fonctionnement des Conseils des services communs de la documentation des universités, article 4.

Tableau 1. Bibliographies des programmes d'agrégation parues dans la revue *Historiens et géographes*

	Question Histoire ancienne 2002-2003	Question Histoire médiévale 2003-2004	Question Histoire moderne 2003-2004	Question Histoire contemporaine 2000-2001
Nombre total de titres	316	190	1 080	3 250
Nombre de titres étrangers	177	110	534	1 359
Titres étrangers	57,2 %	58 %	49,5 %	45,5 %
dont :				
Anglais	53 %	63 %	75 %	56,3 %
Allemand	12 %	19 %	12 %	9,5 %
Italien	34 %	12 %	9 %	10,9 %
Espagnol	1 %	4 %	10 %	24,5 %
Portugais	-	-	2 %	-
Néerlandais	-	-	1 %	-

Les bibliographies portaient respectivement sur les questions suivantes : Rome, ville et capitale, de Jules César à la fin des Antonins ; les sociétés européennes du milieu du VI^e à la fin du IX^e siècle ; la Renaissance des années 1470 aux années 1560 (envisagée dans toutes ses dimensions) ; la démocratie aux États-Unis et en Europe de 1918 à 1989.

Tableau 2. Sorbonne : prêts

	Total emprunts			Total emprunts langues étrangères		Pourcentage emprunts langues étrangères	
	2001	2002		2001	2002	2001	2002
Monographies	57667	55855	Monographies étrangères	17739	16631	30,7	29,7
Périodiques	5210	4492	Périodiques étrangers	2744	2556	52,6	56,9
Thèses	981	1018	Thèses étrangères	107	99	10,9	9,7

mises au programme de l'agrégation d'histoire. Elles peuvent donner une idée de la bibliothèque idéale dans la discipline (voir tableau 1). À cet égard, il serait intéressant de suivre l'évolution du pourcentage de titres étrangers figurant dans les bibliographies de l'agrégation d'histoire depuis plusieurs décennies.

Les titres étrangers représentent plus de la moitié des ouvrages recommandés pour trois questions de l'agrégation et frôlent les 50 % pour la quatrième. Partout, l'anglais arrive largement en tête. Ensuite, selon la période et la question, la deuxième place revient soit à l'allemand, soit à l'italien.

Nous avons essayé à Aix de comparer ces chiffres avec les listes bibliographiques qui sont conseillées localement aux candidats pour les

questions des périodes médiévale et contemporaine. Le nombre de titres étrangers qui y figure est beaucoup plus faible, mais l'anglais domine toujours (38 % des documents étrangers pour la question d'histoire médiévale, par exemple).

Du côté de la consultation, un élément d'évaluation est fourni par les statistiques du lectorat d'une part, et par celles du prêt entre bibliothèques (Peb) d'autre part.

Nous sommes confrontés à deux lectorats très différents, puisque les lecteurs de premier cycle sont majoritaires à Aix-en-Provence, alors qu'à la Sorbonne les troisième cycle et enseignants-chercheurs représentent 85 % des 13 089 lecteurs inscrits, les étudiants de premier cycle n'étant pas admis. Sur ce nombre, on estimait, en 2001, la part des « lecteurs

historiens » à 31,86 % du total et l'on constatait que ces derniers, avec 43,81 % du total des prêts consentis, étaient de grands utilisateurs, puisqu'en comparaison, les étudiants et les enseignants en langues et littérature, qui ont représenté 37,30 % des inscrits, n'ont bénéficié que de 37,48 % des prêts.

Nous disposons aussi, pour la Sorbonne, de statistiques de prêt sur deux ans, permettant de comparer emprunts de documents en français et emprunts de documents en langues étrangères (voir tableau 2).

En ce qui concerne le Peb à la BIU de la Sorbonne, que ce soit pour le domaine du Cadist ou pour celui du fonds général, la demande d'ouvrages étrangers reste forte. En 2001, 42,5 % des demandes ont porté sur des ouvrages étrangers. Elles ont été satisfaites à 49,4 %. En ce qui concerne les périodiques, 65 % des demandes ont porté sur des titres étrangers. Elles ont été satisfaites à 78,6 %.

On peut remarquer que le développement des catalogues collectifs et des opérations de rétroconversion ne pourra qu'améliorer les taux de satisfaction en éliminant les « demandes aléatoires », mais ne supprimera pas une des principales causes d'insatisfaction des usagers du Peb : la concurrence entre le Peb, mission du Cadist, et le prêt à domicile aux lecteurs de la Sorbonne, les ouvrages n'étant achetés en majorité qu'en un seul exemplaire. Ceci explique en grande partie le plus faible taux de satisfaction pour les monographies que pour les périodiques, qui ne sont pas prêtés à domicile. Notons tout de même que, pour les lecteurs, le Peb ne donne pas toujours les mêmes satisfactions que le prêt à domicile : à la Sorbonne, les ouvrages du Peb sont communiqués uniquement en salle de réserve et ne peuvent pas être photocopiés.

À Aix, 11 % des activités du Peb concernent les ouvrages des champs de recherche du Cadist. Depuis 1993, 41 % des demandes ont porté sur des ouvrages étrangers. Elles ont été sa-

tisfaites à 75 %. En ce qui concerne les périodiques, 45 % des demandes ont porté sur des titres étrangers. Elles ont été satisfaites à 81 %.

Pour quel(s) public(s) ?

Au moins deux sortes de publics coexistent, dont les attentes sont très différentes : les enseignants-chercheurs et les étudiants débutants.

Avec les étudiants, nous sommes en présence d'un public dont la grande majorité se caractérise par des pratiques de lecture très peu « professionnelles ». La familiarité avec les bibliothèques n'est pas encore une habitude acquise à la fin des études secondaires et la « formation du lecteur » fait partie des missions d'une bibliothèque universitaire. Si les étudiants ne sont pas de grands lecteurs en français, on imagine bien qu'ils ne le sont pas davantage en langues étrangères.

En France, en dehors des cursus linguistiques, l'enseignement des langues étrangères reste marginal et il n'est guère orienté vers l'initiation à la recherche dans une autre discipline. D'un pays à l'autre, au sein de la Communauté européenne, les exigences varient. En Allemagne, par exemple, il est nécessaire, pour entreprendre des études d'histoire, de posséder deux langues vivantes et le latin. Ne devrait-on pas, comme le suggère un enseignant, pour familiariser les étudiants avec des publications étrangères, introduire, en France, dès la première année universitaire, des références d'ouvrages et de périodiques étrangers dans les bibliographies ? Les bibliographies qui accompagnent les maîtrises sont, constate-t-il, souvent décevantes et ne font que très exceptionnellement référence à des travaux étrangers. Le contraste est flagrant avec les bibliographies des concours où les titres étrangers ont toute leur place.

Un véritable hiatus existe entre ce qui est demandé aux étudiants de Deug (diplôme d'études universitaires générales) et le bagage nécessaire

pour se lancer dans la recherche. La nécessité d'éveiller la curiosité des étudiants entre en contradiction avec celle de composer avec leur niveau et leur attente (obtenir un diplôme). Or on n'apprend pas à faire de l'histoire à partir des manuels, « *mais en se confrontant à la lecture souvent difficile de livres qui donnent à penser* » (citation d'un enseignant). En France, au niveau du premier cycle – un créneau éditorial –, il y a finalement peu de collections du niveau de « La nouvelle Clio » ou de ses homologues anglo-saxons (« *Text-books* »). Tout cela pose le problème de la formation à la recherche.

De manière générale, des ouvrages en langues étrangères sont acquis parce qu'il est impossible de faire de l'histoire en ignorant l'avancée des recherches au-delà des frontières de l'Hexagone, surtout si l'on veut conforter – ou accéder à – une reconnaissance nationale et internationale, entretenir la réputation d'un centre d'études, notamment dans le cadre des pôles européens et d'échanges d'étudiants, comme c'est le cas entre Aix et Tübingen.

Pour les historiens, prendre connaissance de la production en langue étrangère est indispensable pour ne pas fonctionner en vase clos et pour être reconnu. La recherche américaine s'est emparée de l'histoire de France – au moins quatre cents chercheurs américains y travaillent – mais aussi de celle de l'Italie et de l'Allemagne.

Les nouvelles perspectives de la recherche incitent aussi les chercheurs à prendre connaissance des travaux de leurs homologues : histoire de l'Europe revisitée, ouverture des frontières à l'Est, notion de frontières culturelles, *world history*.

Un SCD ou une bibliothèque dotés d'un Cadist doivent donc concilier deux missions qui pourraient paraître antinomiques : satisfaire les attentes des spécialistes pour se montrer à la hauteur des ambitions des départements de l'université, et répondre à la demande du public majoritaire (la population étudiante).

LES ACQUISITIONS ÉTRANGÈRES RÉCENTES DANS DEUX BU

Là aussi, la question se pose de façon différente dans un SCD moderne et dans une bibliothèque très ancienne comme celle de la Sorbonne, où la constitution et le maintien de fonds en langues étrangères ont toujours été de tradition, et où la réflexion sur les collections a précédé la réflexion sur les publics.

L'état des lieux : les collections étrangères à la Sorbonne et à Aix-Marseille I

Nous avons considéré, d'une part, des statistiques recueillies au fil des années pour les besoins de l'ESGBU (enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires) et d'autre part, pour la Sorbonne, divers bilans effectués à l'intérieur des services, et pour Aix, des chiffres tirés des requêtes effectuées sur la partie des fonds déjà informatisés, correspondant à 54,2 % des ouvrages de la section Lettres et Sciences humaines. S'y ajoutent des précisions sur les fonds de la médiathèque de la MMSH (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme), bibliothèque de recherche associée au SCD.

Des bibliothèques spécialisées en histoire, peut-être plus que des bibliothèques spécialisées en langues et civilisations, vont avoir besoin d'indicateurs très fins pour apprécier leurs acquisitions étrangères : les statistiques par fournisseurs ont souvent une couverture territoriale, celle à laquelle s'engage le fournisseur en acceptant le marché, alors que, comme on l'a vu en introduction, cette couverture reflète de moins en moins la couverture linguistique. Citons un exemple précis : beaucoup d'éditeurs allemands publient des ouvrages écrits en anglais. Il serait intéressant de comparer la proportion de ces ouvrages dans les chiffres de l'édition allemande avec celle de leur présence dans les acquisitions des bibliothèques françaises.

Tableau 3. Sorbonne : pourcentage des ouvrages étrangers dans les acquisitions à titre onéreux, de 1995 à 2001

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Acquisitions sur fonctionnement	64,7	67	62,4	57	55,8	65,6	52,2
Acquisitions sur crédits Cadist	83,8	79,3	79,1	79	75,9	86,8	77,8
Acquisitions sur crédits Cadist sans le fonds slave	82,6	77	76	79	75,2	84,7	75,2

D'après l'enquête ESGBU.

Tableau 4. Sorbonne : une année d'acquisition d'ouvrages, 2002

Nombre total de volumes acquis, crédits Cadist compris	9713
Acquisitions étrangères, crédits Cadist compris	6126
Pourcentages des acquisitions étrangères	63 %
Nombre total de volumes acquis, crédits Cadist non compris	7791
Acquisitions étrangères, crédits Cadist non compris	4437
Pourcentage des acquisitions étrangères	56,9 %
Nombre total de volumes acquis sur crédits Cadist	1922
Acquisitions étrangères sur crédits Cadist	1689
Pourcentage acquisitions étrangères	87,8 %

D'après l'enquête ESGBU.

Comment la demande est-elle prise en compte ou devancée par les acquéreurs ?

Envisageons tout d'abord le cas de la Sorbonne.

Il est difficile, pour un fonds de la dimension et de l'ancienneté de celui de la bibliothèque de la Sorbonne, de donner des chiffres parfaitement précis pour la dimension totale du fonds et pour la proportion d'ouvrages en langues étrangères. « *En matière d'entrées, une constante doit être soulignée : les ouvrages et périodiques étrangers ont toujours représenté au moins 50 % du volume total* ». La part des ouvrages en langues étrangères est importante car la bibliothèque s'est ouverte très tôt à la production étrangère, en particulier en langue allemande, grâce notamment aux échanges universitaires. Dans son article « La bibliothèque de la Sorbonne et sa politique documentaire :

fondements et principes⁶ », Claude Jolly avançait qu'environ 60 % des ouvrages et 66 % des périodiques entrant à la bibliothèque étaient publiés dans une langue étrangère. La bibliothèque a suivi ce cap pour les acquisitions onéreuses hors Cadist, mais il faut moduler un peu ces proportions en fonction des entrées à titre de dons, plus développées en langue française : dépôt légal reversé par le ministère de l'Intérieur, dons provenant d'institutions (voir tableau 3).

Pour les années 1975-1997, la proportion entre les différentes langues étrangères, tous modes d'acquisition confondus, était la suivante : anglais 29 %, allemand 22,5 %, italien 12 %, espagnol 10,5 %, portugais 1,5 %, autres langues 24,5 %. Dans ce dernier chiffre, il faut voir le poids des entrées du « fonds slave » par échanges qui représentaient, pour près de la moitié du total, des titres en russe (notons que cette production a souvent été éditée, depuis la chute du rideau de

5. La bibliothèque de la Sorbonne, sous la dir. de Claude Jolly, Bibliothèque de la Sorbonne, 1989.

6. BBF, 1992, n° 3.

Tableau 5. Sorbonne : représentation des langues en caractères latins, 2002

Langues	Pourcentage des acquisitions étrangères Cadist compris	Pourcentage des acquisitions étrangères Cadist seul
Total	52,27	87
Dont :		
Anglais	29,2	46,6
Allemand	34,7	29
Italien	21,5	13,4
Espagnol	11	11,2
Portugais	3	0,2

Tableau 6. Aix : pourcentage de titres en langues étrangères

	Monographies	Périodiques
Tous fonds confondus		
BU Lettres	34,4	59
Secteur Histoire	23,9	55
Cadist + pôle associé	49,6	78
Médiathèque MMSH	47,9	54

* Pour les périodiques, les pourcentages ont été calculés sur les titres vivants pour la BU et le Cadist, sur l'ensemble des collections pour la médiathèque de la MMSH.

fer, en langues nationales beaucoup moins accessibles au public français). Si l'on enlève cette donnée du total des ouvrages étrangers, on obtient : anglais 34 %, allemand 26 %, italien 14 %, espagnol 12 %, portugais 1,6 %, autres 12 % (parmi lesquels 486 ouvrages en langue arabe !). Pour 2002, voir les tableaux 4 et 5.

À Aix (BU et MMSH), nous avons comparé les pourcentages de titres en langues étrangères dans les divers secteurs. Les tableaux 6 et 7 donnent une répartition globale, puis une répartition par langue.

Quel que soit l'ensemble considéré (tous fonds confondus, secteur Histoire ou Cadist et Pôle associé), on constate la prédominance de l'anglais. À la médiathèque de la MMSH, si cette langue arrive en seconde position, c'est en raison du poids de l'arabe, qui représente à lui seul 33,7 % des collections. Si l'on ne considère que les langues étrangères en caractères latins, l'anglais arrive large-

Tableau 7. Aix : pourcentage de représentation de chaque langue étrangère pour les monographies

Langue	Tous fonds confondus BU Lettres	Fonds Histoire	Cadist + Pôle associé	Médiathèque MMSH	Médiathèque MMSH Hors caract. arabes
Anglais	43,5	60,2	70	17,6	64,1
Allemand	13,8	10,9	8,3	2,2	7,9
Italien	12,6	21	1,7	4	14,7
Espagnol	7,6	6,8	0,7	2,9	10,6
Arabe	3,6	0,3	12	70,3	
Russe	2,9				
Portugais	2,4				
Turc	0,9		6,3	Non catalogué	
Langues diverses (dont latin)	12,7	0,8	1,1	3	2,8
Total	100	100	100	100	100

Calculs réalisés sur l'ensemble des notices rétroconverties de la BU d'Aix et sur 99 % du catalogue de la médiathèque de la MMSH.

Tableau 8. Aix (section Lettres et Sciences humaines) : répartition des acquisitions étrangères par secteur, 2002

	Ouvrages en français	Ouvrages en langues étrangères	Pourcentage d'acquisitions en langues étrangères
Enseignement des langues	1926	670	25,80
Histoire	937	264	21,98
Arts et archéologie	349	44	11,20
Sciences humaines	1843	41	2,18
Divers (dont ouvrages de référence)	105	101	49,03
Cadist	124	205	62,31
Pôle associé (hors microformes)		119	100,00
Total	5284	1444	21,46

ment en première position (64,1 %).

L'ensemble Cadist + Pôle associé d'une part, et la médiathèque de la MMSH d'autre part, affichent des pourcentages nettement plus élevés que le fonds général de la bibliothèque universitaire car ils s'adressent aux chercheurs, davantage consommateurs de « littérature étrangère », tandis que le fonds général a pour public majoritaire les étudiants de premier cycle.

Il sera intéressant de voir dans quelle mesure les résultats de la rétroconversion de la partie la plus ancienne du catalogue infléchissent ou non ces résultats.

Toujours à Aix, nous avons voulu mettre en parallèle les acquisitions

étrangères dans les différents secteurs (tableau 8).

Même si, avec 25,8 %, l'enseignement des langues arrive en tête pour l'acquisition des ouvrages en langues étrangères (ce qui est dans l'ordre des choses), on peut s'étonner d'un score somme toute modeste. Pour l'allemand, il est même étonnamment faible (seuls 19 % des acquisitions sont en allemand). Le pourcentage est en revanche plus élevé pour l'italien (85 %) et pour l'anglais (58 %).

Avec seulement 2,2 % d'acquisitions en langues étrangères, le secteur des sciences humaines accuse un déficit qui demanderait à être examiné de plus près.

LES ACQUISITIONS ÉTRANGÈRES RÉCENTES DANS DEUX BU

De manière générale, l'étude mériterait d'être poursuivie en mettant en parallèle le nombre d'acquisitions et le nombre d'étudiants. Une enquête auprès des enseignants et de tous les acquéreurs serait également utile pour éclairer des chiffres que nous donnons, répétons-le, à titre indicatif.

S'agissant de l'histoire, qui arrive en deuxième position avec 22 % d'acquisitions étrangères, si l'on y ajoute celles réalisées grâce au Cadist et celles que permet le Pôle associé, ce secteur arrive largement en tête (68,2 %).

On mesure à quel point les historiens, volontiers demandeurs de « littérature étrangère » concernant leurs domaines, bénéficient d'une bibliothèque bien pourvue grâce aux apports complémentaires d'un Cadist et d'un Pôle associé.

Sur dix ans (tableau 10), la moyenne annuelle d'acquisitions de monographies étrangères s'établit à la BU d'Aix, hors Cadist, à 30 % des titres.

Cette moyenne révèle donc une baisse globale du pourcentage des acquisitions étrangères, puisque les titres étrangers représentent 34,4 % dans la partie informatisée du catalogue de la bibliothèque.

Le secteur Histoire n'est pas atteint par cette diminution, au contraire. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : l'investissement des enseignants-chercheurs qui travaillent à maintenir la réputation de la discipline sur le campus aixois et la stabilité de leur interlocuteur, au sein de la bibliothèque, le plus souvent lui-même historien.

Dans les deux bibliothèques, on notera (le contraire aurait été inquiétant) l'influence de la présence d'un Cadist sur les acquisitions en langues étrangères. Une autre étude aurait un intérêt : celle de l'influence sur la pratique des acquisitions de la répartition entre acquéreurs : répartition linguistique (la répartition par langue ou par pays d'édition est réputée assurer une couverture plus complète) ou répartition par discipline (qui nécessitera un plus gros effort de coordination).

Le poids de l'anglais et celui des autres langues

Fait général, semble-t-il, la demande en anglais domine, parce que les ouvrages anglo-saxons bénéficient de circuits de diffusion efficaces et en raison de la pratique répandue de cette langue. Des ouvrages écrits dans des langues moins pratiquées seront acquis dès qu'en paraîtra la traduction en anglais, et bien des chercheurs d'origines diverses s'expriment directement en anglais. Les ouvrages en anglais ont une place grandissante pour les chercheurs français, fait souligné dans une étude réalisée pour le SNE (Syndicat national de l'édition) et évoquée lors du Salon du livre 2002.

Tous les indicateurs d'ailleurs le soulignent : demandes d'achat des lecteurs en salle de lecture évoquées plus haut (68,5 % de demandes d'ouvrages étrangers écrits en anglais, 14,5 % en allemand, 12,5 % en italien, 4 % en espagnol à la Sorbonne...), bibliographies de l'agrégation (53 à 75 % des titres), place dans les acquisitions courantes.

C'est là une tendance lourde qu'on observe dans tous les fonds spécialisés des bibliothèques et des centres de documentation en France, quelle que soit la discipline (Fondation nationale des sciences politiques [FNSP], Cujas, Institut national de la recherche agronomique [INRA], Institut français du pétrole [IFP], etc.). C'est aussi un élément qui entre en ligne de compte dans la conception des plans de développement de collections. Citons la rubrique des critères linguistiques des acquisitions à la bibliothèque Laval : « *On achète les publications qui sont requises pour les besoins de l'enseignement ou de la recherche, et ce, peu importe la langue du document. En pratique toutefois, on achète des publications particulièrement en français et en anglais, bien que les objectifs d'internationalisation imposent désormais une ouverture plus large sur la documentation en langues étran-*

*gères. Cependant, comme la clientèle principale de la bibliothèque est de langue française, on accorde une attention particulière au choix de la documentation dans cette langue, particulièrement dans le cas des ouvrages acquis pour l'enseignement de premier cycle*⁷. »

Par ailleurs, si jamais il n'a été question de rendre l'apprentissage de l'anglais obligatoire dans le secondaire, certaines bibliographies recommandées dans le supérieur laissent penser que la maîtrise de cette langue est sous-entendue, et on a parfois l'impression qu'on renverra moins facilement, par exemple, l'étudiant à une source dans son texte original latin qu'à une traduction en anglais.

À Aix, à la demande expresse des enseignants-chercheurs, des achats en allemand sont réalisés pour l'étude de la période médiévale et pour celle de l'Antiquité, tandis que l'approche de l'aire méditerranéenne ne peut se faire sans l'apport des recherches italiennes, espagnoles et portugaises. La maîtrise de l'arabe est une condition première pour les études islamologiques. La nouvelle génération de chercheurs pratique l'arabe et l'allemand, langue qui, en raison de la richesse de l'historiographie germanique dans le domaine, est indispensable. Il en est de même pour l'espagnol, pour qui travaille sur Al Andalus.

Quant à la Sorbonne, elle a toujours eu une tradition d'acquisition (par achat ou échange) d'ouvrages en allemand et continue à maintenir ces fonds, même si l'étude de l'allemand dans le secondaire a régressé de façon spectaculaire dans les dernières années.

Les études des orientalistes russes sont développées et réputées, mais elles sont peu ou pas accessibles en France et c'est dans les bibliothèques allemandes de l'ex-RDA qu'elles peuvent être consultées. Quant au fonds slave de la bibliothèque de la Sor-

7. Politique générale de développement des ressources documentaires (2^e éd., janvier 2001), <http://www.bibl.ulaval.ca/adele/devdoc.pdf>

bonne, il va prochainement quitter l'établissement et attendra l'ouverture en 2007 de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

À Aix, les acquisitions en caractères cyrilliques sont réduites aux besoins de l'enseignement des langues. Par contre, les acquisitions en arabe, et même en turc (caractères latins) et osmanli (caractères arabes), s'imposent pour les champs couverts par le Cadist et le Pôle associé aixois (Méditerranée arabo-musulmane). À noter aussi que l'on a attribué les récents développements de l'histoire des croisades au fait que s'y intéressaient des chercheurs maîtrisant non plus seulement les sources contemporaines latines et byzantines, mais aussi les sources arabes. Si l'on additionne aux fonds de la BU ceux de la médiathèque de recherche, on arrive à des chiffres importants (voir les tableaux 6 et 7).

Le sens de l'héritage et le cœur de collection : une pensée pour les générations futures

Le « cœur de collection » traduit le « *core collection* » des Anglo-Saxons. Cette expression désigne les « fondamentaux » indispensables au public universitaire. Il continue à la Sorbonne à être constitué en grande partie, pour les ouvrages étrangers, à partir des grandes collections de monographies. Ces acquisitions ont d'ailleurs été valorisées par la récente évaluation des Cadist d'histoire, dans laquelle le ministère de tutelle prenait leur complétude comme critère de réussite⁸.

Cette pratique est également encouragée par la pression des lecteurs qui n'hésitent pas à signaler : « *Il vous manque un volume* » et vont jusqu'à souhaiter un regroupement physique des collections pour en faciliter l'accès et le repérage, ce que devraient pourtant rendre inutile les recherches sur les bases de données. Ces collec-

tions font fréquemment l'objet de commandes permanentes, procédure risquée en cas de fournisseur défaillant et qui peut « grignoter » lentement mais sûrement les crédits en rendant difficiles les prévisions budgétaires.

De plus, si les collections anciennes gardent leur cohérence, certaines collections récentes rassemblent en fait toutes les publications d'une institution et débordent fréquemment du thème ou de la couverture chronologique annoncés, conduisant à la présence dans le fonds d'ouvrages parfois très éloignés des objectifs affichés, par exemple pour un Cadist. On voit même des collections de monographies publier tour à tour de « vraies » monographies et des numéros de périodiques, posant de réels problèmes de repérage, de signalement et d'abonnement. Si des choix financiers sont à faire, il peut y avoir conflit entre la constitution de collections de monographies cohérentes et les achats ponctuels dans la discipline suivie (collections interdisciplinaires, numéros spéciaux de périodiques). Au point qu'à Aix-Marseille, cette procédure n'est plus conservée que pour quelques cas particuliers, les acquéreurs préférant en effet passer les commandes à l'unité.

Au « cœur de collection », on a vu commencer à opposer la « marge », notion difficile à définir qui semblerait recouvrir des ouvrages plus spécialisés, utiles seulement à une partie des chercheurs. On distinguera cette « marge » autour du cœur des collections d'une autre « marge », celle qui est présente autour du cœur des disciplines : on parlerait dans ce cas de « frontières », qui pourraient être considérées elles-mêmes comme de véritables disciplines et sont, en tout cas, de plus en plus envisagées comme prioritaires par les utilisateurs, au fur et à mesure que se développe l'interdisciplinarité. Ce phénomène est depuis longtemps reconnu en histoire : le droit médiéval par exemple est de plus en plus considéré comme source pour l'histoire de la société.

La notion de « marge » est une préoccupation constante pour une bibliothèque à vocation de Cadist, qui est censée assurer la présence en France, pour les lecteurs de toutes les autres bibliothèques, d'au moins un exemplaire de tous les documents parus dans la discipline. On aboutit à une valorisation de l'*unica* (au départ terminologie du livre ancien, ce terme a servi dans certains contextes à désigner des titres signalés dans une seule bibliothèque française) au détriment du « fondamental », hors toute considération de qualité, ce qui peut se concevoir si les moyens financiers de l'exhaustivité sont assurés. Ces *unica* sont normalement des ouvrages édités à l'étranger, les *unica* français relevant de la mission de la Bibliothèque nationale de France.

Le rôle d'un Cadist, qui est en gros d'acheter ce que les autres n'achèteront pas, doit-il être d'acheter les ouvrages dans les langues les moins pratiquées ? Cela ne peut se faire au détriment du « cœur de collection » (qui tend de plus à plus à recouvrir les ouvrages en anglais au détriment des autres langues) sans léser le public de la bibliothèque ayant mission de Cadist.

Un problème de détermination du niveau se pose aussi : on a évoqué plus haut les *text books* et autres manuels destinés à l'étranger aux étudiants débutants : ces ouvrages doivent-ils être considérés comme des fondamentaux ou comme faisant partie de la marge en raison de leur langue de lecture ? L'achat d'un manuel de haut niveau utile à l'historien dans une optique historiographique et écrit par exemple en allemand relèvera-t-il des achats d'un Cadist ? La question mérite d'être posée.

Veille documentaire et procédures d'acquisitions

Quelle tonalité apporte l'acquisition d'ouvrages étrangers, pour la plupart de haut niveau, dans les procédures bibliothéconomiques ?

8. Enquête MENRT-SDBD, Jacqueline Solomiac, janvier 2003, sur les Cadist d'histoire, non publié.

Repérage

Les catalogues d'éditeurs spécialisés sont, en littérature courante ou antiquariat, le moyen le plus traditionnel de repérage de la production étrangère. Donnons l'exemple de Joppa (librairie anglaise spécialiste du Proche et Moyen-Orient) et Isis (librairie d'Istanbul spécialisée en histoire et valorisant la production turque) pour le monde méditerranéen oriental. Autre moyen classique : le dépouillement systématique de revues spécialisées (pour le Cadist : une quarantaine de titres dépouillés à Aix, quarante-sept titres à la Sorbonne), et l'interrogation périodique des bases de données.

Depuis quelque temps, s'y ajoutent les comptes rendus d'ouvrages diffusés par le biais de listes de discussion. Celles-ci, faisant partie du réseau H-net, font la part belle à la littérature anglo-

saxonne (H-Mideast-Medieval, H-France, H-Levant), même si l'on remarque la présence de titres allemands. Les lettres de liaison d'associations d'historiens telles que la Société internationale des historiens de la Méditerranée jouent le même rôle.

Les relais des enseignants-chercheurs

La collaboration des enseignants-chercheurs est encore plus précieuse pour les acquisitions étrangères que pour les acquisitions en langue française, surtout lorsque la connaissance de la langue fait défaut aux acquéreurs dans les bibliothèques, comme c'est le cas pour l'arabe à Aix-Marseille I. L'idéal serait bien sûr de pouvoir compter sur du personnel maîtrisant la langue et la culture arabes, ce qui est le cas de la médiathèque de la MMSH.

Prescripteurs de longue date, les enseignants-chercheurs aixois interlocuteurs du SCD en histoire et en arabe ont à cœur de signaler les ouvrages qu'ils pensent utile d'acquérir, même s'ils ne concernent pas directement leurs propres objets de recherche, mais dans l'optique de constituer de véritables fonds de référence. L'investissement, longtemps plus individuel qu'institutionnel, de certains enseignants-chercheurs a ouvert la voie au travail qui peut et doit se faire dans les commissions scientifiques consultatives de la documentation dont nous avons parlé plus haut.

Leur projet est ambitieux. Pour preuve, leur participation à l'élaboration de listes d'acquisitions exceptionnelles, dans lesquelles les titres étrangers comptent pour 76 %, et destinées à compléter de coûteuses collections de références et de sources.

Ce travail de repérage et de signalement peut permettre au bibliothécaire d'apporter une contribution au monde de la recherche. Sur le site *Menestrel*⁹, la bibliothèque de la Sorbonne entretient, dans le *Portail des médiévistes : répertoire critique de liens et de ressources en ligne*, une rubrique Revues, complétée récemment par une rubrique Collections. Dans cette rubrique, une part notable est faite à la production en langues étrangères : 45 des 64 références de revues en texte intégral et de présentation de sommaires. Quant au *Guide du lecteur de la bibliothèque de la Sorbonne en histoire médiévale*, consultable sur le même site sous la rubrique Travaux hébergés, il comprend plus de 130 références en langue autre que le français.

Exhaustivité ou conservation partagée

La conservation partagée ne semble pas encore une réalité pour le lecteur, soucieux de pouvoir comparer des ouvrages ou tout simplement de bénéficier du prêt à domicile dans « sa » bibliothèque. « L'effet SU-CCFR » (Système universitaire de documentation-Catalogue collectif de France), qui devait amener la réponse : « *Nous n'avons pas votre livre car vous pouvez le consulter partout ailleurs* », nous est souvent renvoyé sous la forme : « *Vous auriez dû acheter ce livre car toutes les autres bibliothèques l'ont.* » Une bibliothèque Cadist se verra obligée d'assurer « le cœur » aussi bien que « la marge », sinon les lecteurs ne le comprendraient pas.

Les nouveaux échanges européens, la communication à distance, peuvent donner à penser qu'il n'est plus indispensable de tenter d'assurer en France au moins un exemplaire des ouvrages étrangers indispensables aux chercheurs : on n'en est malheureusement pas encore là et il est re-

grettable que ce travail dont les lecteurs soulignaient la qualité se dilue faute de moyens. Si un Cadist n'est plus tenu à l'exhaustivité, il serait dommage que la sélection qui s'impose à lui soit tout d'abord une sélection financière.

Volatilité de l'édition et antiquariat

Les ouvrages qui ne sont pas achetés dès l'année de leur parution risquent vite de n'être plus disponibles. Les fournisseurs retournent souvent des commandes avec la mention « non disponible, épuisé »... Voici quelques exemples pour fixer les idées.

Sur le thème « Méditerranée », pour un repérage de 52 titres récents en italien, 34 étaient disponibles sur catalogue, mais seuls 26 ont finalement été reçus, les autres étant indisponibles ; pour un repérage de 115 titres anglo-saxons datant de moins de dix ans, 86 ont été livrés, mais, pour certains, avec un délai de cinq mois et demi.

À la Sorbonne, si l'on regarde les dernières réclamations que nous avons envoyées pour les ouvrages commandés sur les crédits Cadist de l'année 2002, 36 % des ouvrages déclarés épuisés par les fournisseurs concernaient des titres édités avant 1998, 21 % des titres publiés en 1998, 12 % des titres édités en 1999, 17 % des titres édités en 2000, 21 % des titres édités en 2001. Ces chiffres témoignent d'une durée de vie de plus en plus brève des ouvrages, les tirages étant de plus en plus étroits et les réimpressions de plus en plus rares et aléatoires (en réimpression... pendant deux ans). Alors que, pour un enseignant, un livre paru il y a dix ou quinze ans est un ouvrage récent, pour nous, acquéreurs, il ne l'est plus (nous ne sommes pourtant pas dans le même contexte d'obsolescence rapide de la documentation qui caractérise le domaine des sciences dures). Devons-nous renoncer aux dépouillements de revues qui améliorent la qualité du fonds mais retardent consi-

dérablement l'acquisition, au profit de l'achat sur catalogue en raison de ce délai de vie de plus en plus court ? Le développement d'éditions du type *Books on demand* a là un rôle à jouer.

Pourtant, entretenir le cœur de collection devrait aussi conduire à reconstituer les fondamentaux édités en langues étrangères dans les années 1970-1980 et non traduits, ouvrages parfois extrêmement difficiles à trouver mais régulièrement recommandés par les enseignants qui les ont à leur disposition (parfois à titre personnel) et les considèrent comme des « ouvrages récents ».

Est-il utopique de vouloir combler les manques ? Il faut alors faire appel à l'antiquariat. Les commandes concernant ce secteur de la librairie, plus aléatoires, comportent un risque : l'année budgétaire est close de plus en plus tôt, les crédits ne sont pas forcément reportés. La notion d'antiquariat doit être revue, puisque le souhait des acquéreurs est de plus en plus de rechercher des ouvrages non seulement anciens mais relativement récents et déjà indisponibles dans le commerce courant. Le même problème se posera pour la littérature grise. Une partie en est facilement repérable, par le biais des revues spécialisées auxquelles elle est assez généreusement envoyée. Mais le fournisseur attributaire du marché, à qui on aura passé commande, aura le plus souvent du mal à se procurer le document.

Les acquisitions à titre gratuit : échanges et dons

Les échanges, souvent abandonnés, sont encore florissants à Aix où 150 partenaires permettent d'obtenir 246 collections dont 60 % en langues étrangères. Parmi celles-ci, 15 collections concernent l'histoire.

Encore faut-il appliquer à ce mode d'enrichissement les mêmes critères de sélection et les mêmes exigences que ceux en usage pour les acquisitions à titre onéreux.

9. *Menestrel* : médiévistes sur l'Internet, <http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/mediev.htm>

LES ACQUISITIONS ÉTRANGÈRES RÉCENTES DANS DEUX BU

Le financement

Un premier constat : les acquisitions en langues étrangères pèsent très lourdement sur les budgets (voir tableaux 9 et 10). Le prix moyen des ouvrages d'une commande chez un libraire français, en raison du coût élevé des frais de port, peut aller jusqu'à 82 €. Le prix moyen d'un livre (en très nette augmentation pour les Anglo-Saxons) s'établit à 58 € pour un ouvrage étranger, alors qu'il est de 25 € pour un ouvrage français. Par ailleurs, les acquéreurs de la Sorbonne ont constaté une augmentation de 10 % du prix des livres étrangers entre 2001 et 2002.

Le Cadist aixois consacre 79 % de son budget à l'acquisition des ouvrages étrangers qui représentent 64 % des acquisitions en titres. En 2002, à la BIU de la Sorbonne, les acquisitions d'ouvrages pour le Cadist ont représenté 21,3 % du budget total, tous fonds confondus, pour seulement 15,8 % des volumes acquis. Les livres du Cadist sont donc plus chers que les autres ! Développement de l'offre et prix en régulière augmentation, en particulier dans le domaine anglo-saxon, c'est le dilemme auquel est de plus en plus confronté l'acquéreur en langues étrangères.

Par ailleurs, certaines collections ne peuvent être acquises sans l'apport de crédits exceptionnels : certains titres peuvent à eux seuls excéder le budget imparti (30 000 environ, périodiques compris pour le Cadist d'Aix). À titre d'illustration, quelques titres et leur coût, parmi quelques collections de sources sur microformes :

- *Arab-Islamic Biographical Archive* : 10 800
- *Paris Evangelical Missionary Society Archive 1822-1935* (8 titres sur 5 982 microfiches) : 41 874

En 1987, la BIU de la Sorbonne a acquis sur ses crédits Cadist le premier segment de la *Goldsmith's-Kress Library of Economic Literature* pour une somme équivalant en gros au budget annuel des mono-

Tableau 9. Sorbonne : pourcentage consacré aux acquisitions étrangères dans les budgets d'acquisition

	% du budget total des monographies	% du budget total des périodiques	% du budget total des bases de données électroniques
1999	72,5	81,6	
2000	75,4	89,4	
2001	66,5	86	
2002	65,3	85	73,8

Tableau 10. Aix (BU et Cadist) : pourcentage consacré aux acquisitions étrangères dans les budgets d'acquisition

	BU hors Cadist % budget consacré aux acquisitions étrangères	BU hors Cadist % titres acquis en langues étrangères	Cadist % budget consacré aux acquisitions étrangères	Cadist % titres acquis en langues étrangères
1993	34	21	64	73
1994	38	27	83	67
1995	40	33	98	97
1996	40	27	41	31
1997	41	23	70	40
1998	52	24	83	58
1999	42	22	87	73
2000	38	21	indisponible	66
2001	38	14	89	72
2002	29	18	77	62
Moyenne	39	30	79	64

graphies, achat complété les années suivantes par un supplément (au total, 30 000 titres en 2028 rouleaux de microfilms).

Les contraintes comptables

Même si les marchés laissent une marge de manœuvre pour acheter directement certains documents, les lourdeurs comptables sont gênantes pour les acquisitions d'urgence, elles nuisent aux relations avec les fournisseurs auxquels on s'adresse pour un petit nombre d'ouvrages car le paiement tarde souvent à être effectué.

De plus, avec le développement du commerce en ligne et des facilités de paiement par Internet pour les particuliers, le public comprend mal qu'il faille attendre des mois pour obtenir un livre disponible, et le lecteur qui vous a recommandé l'acquisition d'un dictionnaire de syriaque, « *que*

vous devez acheter car il est épuisé », sera ensuite heureux de vous informer que son libraire parisien favori lui a procuré l'ouvrage en moins de temps qu'il n'aurait fallu à l'acquéreur pour envisager une solution. Au point qu'à la Sorbonne, les lecteurs qui ont perdu un livre étranger sont invités à repérer les livres sur Internet dans les sites d'ouvrages étrangers épuisés pour en faire eux-mêmes l'acquisition puis le don, faisant ainsi pour la bibliothèque une opération qu'elle aurait beaucoup de mal à effectuer elle-même.

À cette rigidité s'opposent les facilités qui sont offertes, sous des conditions bien particulières, pour des missions d'acquisition dans les salons du livre à l'étranger. C'est ce que peuvent pratiquer les partenaires du Pôle associé à la BnF « Échanges en Méditerranée », pour acquérir des livres en arabe.

Le caractère associatif de la gestion des crédits du Pôle associé permet le paiement en liquide, sur place. Cette solution est particulièrement favorable aux acquisitions en langue arabe, difficiles à réaliser par l'intermédiaire des fournisseurs classiques. En 2002, les acquéreurs arabisants de la MMSH se sont rendus dans les foires du Caire, de Tunis, de Casablanca. Ils en ont ramené 1 182 ouvrages. Si le règlement est facilité, en contrepartie, il faut assumer de lourdes contraintes : transporter de l'argent liquide, veiller à l'établissement des factures, assurer le conditionnement et l'acheminement des ouvrages, régler les questions administratives au moment de l'enlèvement des ouvrages à la douane (frais en cas de retard), etc. Mais le prix de revient reste tout à fait avantageux :

le coût moyen d'un ouvrage s'établit entre 11 et 28 €, frais de mission et de séjour compris. Les acquisitions auprès de libraires spécialisés en France reviennent, elles, à beaucoup plus cher en raison précisément du service rendu. De surcroît, chez ces fournisseurs, le choix est toujours beaucoup plus réduit.

Les nouveaux supports

Quelques exemples ont déjà été cités plus haut, lorsqu'il a été question du financement d'acquisitions très onéreuses : il s'agit effectivement d'investissements lourds, que ce soient les cédéroms, les microfiches ou les abonnements en ligne.

Plusieurs cédéroms présentant des textes étrangers sont proposés sur le marché. Ils ne dispensent pas du

maintien de l'édition papier (ils sont souvent dépourvus d'appareil critique) et ne doivent être acquis que s'ils apportent de réelles possibilités de recherche supplémentaire ; celles-ci doivent être suffisamment explicites pour ne pas rendre le lecteur trop dépendant du personnel de la bibliothèque. Signalons au passage le nombre de plus en plus grand d'ouvrages étrangers accompagnés de cédéroms contenant par exemple des pièces annexes indispensables. Ils posent un problème récurrent de mise à disposition du lecteur, problème qui devrait cependant trouver des solutions dans un avenir proche avec le développement des systèmes d'information documentaires.

Les microformes, en France, n'ont pas la faveur du public (sans doute à cause de la fragilité des instruments de lecture vite déficients ?). Pourtant, elles peuvent être une alternative intéressante à l'antiquariat. De très importantes sources sont éditées en microformes, support qui apparaît encore à l'heure actuelle plus adapté à ce genre de documents, car plus fiable dans la durée que l'édition électronique. Les éditeurs étrangers sont nombreux en la matière : Saur (Allemagne, repris par Gale), IDC (Pays-Bas), Proquest et Norman Ross, d'ailleurs repris par le précédent (États-Unis).

Voici quelques titres de microformes avec leurs prix :

- Chez Saur : *German Books on Islam from the 16th Century to 1900, 1^{re} partie, Religion et théologie, droit et coutumes*, 800 fiches : 5970

- Chez IDC : *Arabic Manuscripts in the SOAS*, 1 562 microfiches : 10934

Dans la série « French studies » éditée par Norman Ross :

- Revue *La Politique coloniale* : 2900 \$

- *Statistical Sources under the Empire*, comprenant reproduction de 119 titres : 3915 \$

- *The Slave Trade and Abolitionism in France*, 52 ouvrages reproduits : 2330 \$

LES ACQUISITIONS ÉTRANGÈRES RÉCENTES DANS DEUX BU

- *French Voyagers in the Mediterranean 16th to 18th centuries*, 53 ouvrages : 2394 \$

- *Jesuit Relations of New France, 1610-1791* : 1080 \$

Enfin, l'attention se porte de plus en plus sur les documents en ligne. On peut consulter sur le site *Menes-trel*, déjà cité, la liste des documents électroniques spécialisés en histoire disponibles à la bibliothèque de la Sorbonne.

Le signalement des collections en langues étrangères et leur classement

Les acquisitions en langues étrangères réclament davantage de travail pour être cataloguées, pour que soit établie l'indexation Rameau et créées les vedettes auteurs, surtout pour les langues en caractères non latins. Au SCD d'Aix-Marseille I, le recrutement de personnel arabisant s'est tout de suite avéré nécessaire afin d'assurer le catalogage suivi des acquisitions (une personne vacataire à mi-temps). Le SU prépare de nouvelles directives qui prendront en compte l'évolution du codage des caractères non latins et la réflexion menée à l'occasion de la création du Pôle Langues et civilisations du monde¹⁰. Le catalogage est assuré à la BU Lettres d'Aix en translittération. Nous serons vraisemblablement amenés à cataloguer en arabe, et en tout cas à unifier des

pratiques très hétérogènes d'un établissement à l'autre. À Aix, le SCD translittère, alors que la MMSH a un catalogue en caractères arabes, parallèle à son catalogue en caractères latins.

Un témoignage conjoint

Que dire pour terminer ? Que, dans une bibliothèque ancienne comme la bibliothèque de la Sorbonne, où les acquisitions étrangères sont une tradition, le souci de maintenir la cohérence de collections pèse davantage que dans une bibliothèque récente où l'on restera plus proche des attentes immédiates du public ; qu'un Cadist n'est pas un « accident » dans les activités de la bibliothèque, mais qu'au contraire sa présence accentue certaines tendances.

Dans cette étude parallèle et non pas comparative, nous n'avons pas prétendu tirer toutes les conclusions à propos des acquisitions étrangères en bibliothèque universitaire. Nous en avons tiré profit pour notre propre politique d'acquisition. Nous étant davantage penchées sur les attentes du public, nous n'avons pas envisagé

toutes les pistes possibles. Une autre étude, plus approfondie, prendrait en compte tous les types de documents (périodiques, documents électroniques, de plus en plus en usage dans les domaines des lettres et des sciences humaines), les différents publics (sur place et à distance), l'évolution de l'enseignement dans la discipline et l'évolution de l'édition, ainsi que l'impact des développements techniques (transfert électronique de documentation, numérisation).

Nos statistiques sont révélatrices de situations locales : cette enquête est à élargir en se dotant d'instruments d'évaluation, d'indicateurs plus diversifiés et plus précis (évolution de la demande d'ouvrages en langues étrangères, demandes d'acquisitions et demandes de prêt). Nous le savions déjà mais, au fil de notre étude, la place et le rôle des acquisitions d'ouvrages en langues étrangères, quels qu'en soient les difficultés et les coûts, nous sont apparus comme un élément central, et dans les plans de développement des collections, et dans la répartition des postes budgétaires.

Grâce aux « moyens modernes de communication », l'exercice à six mains auquel nous nous sommes livrées, à sept cents kilomètres de distance, sans jamais nous rencontrer, s'est révélé une riche expérience.

Juin 2003

10. Voir sur le site : <http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/fcni/fcni.doc>
le compte rendu du groupe de travail
« Catalogage des documents en caractères non latins et latins étendus », MEN-DES-SDBD, Danièle Duclos-Faure, janvier 2002.